

Une idéologie de papier

Pensée politique et propagande à la cour de France à l'aube de la Renaissance

Jonathan Dumont
(Université de Liège)*

Le fait même de parler de propagande¹ ou d'idéologie² à la Renaissance et, plus particulièrement, à l'époque des premières Guerres d'Italie (1494-1525), peut apparaître, *a priori*, comme un anachronisme psychologique. Plus généralement, suggérer l'existence d'une littérature curiale entièrement consacrée à la

* Outre l'ajout postérieur de quelques références bibliographiques, cet article a été achevé à l'automne 2011.

1. Nous avons opté pour la définition la plus large possible du terme : « toute institution ou système qui a pour objectif de diffuser un message politique, religieux, etc. » (Bernard Guenée, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la Chronique de Charles VI du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002, p. 19-21.) Le mot mériterait en fait que lui soit consacré, pour le Moyen Âge et la Renaissance, un ouvrage entier tant ses manifestations contemporaines sont peu comparables à celles de ces périodes anciennes. En effet, de nos jours, « propagande » sous-entend à la fois un contrôle réfléchi de l'information par une autorité quelconque et sa diffusion à grande échelle par le biais de ce que le XX^e siècle a appelé les « mass-média », des concepts totalement ignorés par les XV^e et XVI^e siècles. Malgré ces différences, les puissants du Moyen Âge tardif et de la Renaissance ont bel et bien cherché à contrôler leur image, entre autres, par le biais de l'imprimé, ainsi que l'atteste l'étude récente de Marion Pouspin, *Publier la nouvelle. Les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, PUPS, 2016.

2. Selon une définition communément admise (Jacques Le Goff, « Les trois fonctions indo-européennes, l'historien et l'Europe féodale », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 34, 1979, p. 1198), une idéologie consiste en un ensemble de concepts organisés permettant à une société de définir sa nature, son fonctionnement ainsi que les objectifs qu'elle poursuit. En ce sens, une idéologie se révèle être une tentative d'explication des interactions politiques et sociales, et de systématisation en fonction d'un contexte culturel propre.

politique et à la diffusion d'idées politiques relève de la simplification abusive tant, au début du XVI^e siècle, le politique est inextricablement lié à des thématiques philosophiques, morales et religieuses³. Cependant, bien que toutes ces expressions – pensée politique, propagande et idéologie – ne soient pas tout à fait idoines, elles permettent de caractériser un phénomène présent dans l'œuvre des auteurs du temps, à savoir un vif intérêt pour des questions politiques, telles que la manière d'organiser le royaume, d'en préciser les structures sociales ainsi que la façon de convaincre du bien fondé des actions royales⁴.

Préoccupés par l'affermissement de leur puissance dans la Péninsule italienne – plus spécifiquement dans le royaume de Naples, le duché de Milan et la république de Gênes –, les rois de France de la maison de Valois voient leur politique de conquête soutenue par la plume des auteurs de leur cour. À travers différentes métaphores et images, ces derniers élaborent une véritable idéologie de la conquête de l'Italie par la France et tentent de la répandre auprès d'un public français curial et lettré. S'instaurent ainsi ce que nous serions tenté d'appeler une « propagande », en quelque sorte spontanée, bien qu'encouragée

3. Nous en voulons pour preuve le *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église* de Jean Lemaire de Belges (1473-1524?) (Jean Lemaire de Belges, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église avec l'Histoire du Prince Sophy et autres œuvres*, éd. Jennifer Britnell, Genève, Droz, 1997) ainsi que la *Déploration de l'Église militante* de Jean Bouchet (1476-ca 1557) (Jean Bouchet, *La déploration de l'Église militante*, éd. Jennifer Britnell, Genève, Droz, 1991), deux œuvres au sein desquelles s'entremêlent des réflexions sur la nature des royaumes, le titre impérial et les structures sociales, réflexions pourtant toujours subordonnées à l'idée de réforme de l'Église grâce à l'organisation d'un concile œcuménique voulu par Dieu.

4. L'on trouve des propos de ce genre dans la *Monarchie de France* de l'humaniste savoyard et conseiller royal Claude de Seyssel (ca 1450-1520), œuvre achevée en 1515, dans les premiers mois du règne de François I^{er}. L'auteur y soutient que le roi doit communiquer une certaine image de lui-même à son peuple, quitte à trahir ses véritables sentiments, entre autres, en matière de religion (Claude de Seyssel, *La monarchie de France et deux autres fragments politiques*, éd. Jacques Poujol, Paris, Librairie d'Argences, 1961, p. 145). Les publications sur cet auteur étant légion, nous renverrons uniquement à : Alberto Caviglia, « Claudio di Seyssel (1450-1520). La vita nella storia de'suoi tempi », *Miscellanea di storia italiana*, 3^e sér., n° 23, 1928 ainsi qu'au récent colloque de Patricia Eichel-Lojkine (dir.), *Claude de Seyssel. Écrire l'histoire, penser le politique en France, à l'aube des Temps modernes*, Rennes, PUR, 2010.

par les milieux royaux, car servant leurs ambitions, laquelle atteint parfois la population alphabétisée des villes⁵ par le biais de textes imprimés, assez courts, en vers ou en prose et narrant les événements politiques récents (batailles, entrevues princières, etc.). Nous voulons parler des pièces dites de circonstance⁶.

Or, si ces médias transmettent bel et bien une pensée curiale officielle, ils ne sont pas pour autant entièrement dévoués à la cause royale. C'est ainsi qu'au sein de cette littérature politique l'idéologie favorable au pouvoir côtoie les critiques et les

5. L'impact réel de tels documents ainsi que l'identité des publics qu'ils visent demeurent difficiles à déterminer. Tout ce que l'on peut avancer, c'est que cette transmission ne s'effectue pas uniquement de la culture de l'élite vers celle du peuple, mais que de multiples jeux d'échanges et d'influences existent entre ces deux catégories (Mikhaïl Bakhtine, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970, p. 433-435 ; Carlo Ginzburg, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 2009, [trad. Monique Aymard], p. 7-21 ; Aaron Gourevitch, *La culture populaire au Moyen Âge*, Simples et Docti, Paris, Aubier Histoires, 1992, [trad. Balzamo, Elena], p. 308-309 ; Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Flammarion, 2002, p. 384).

6. L'un des premiers à démontrer l'importance de ces textes pour les sciences historiques fut J.-P. Seguin, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de France (= BnF) (Jean-Pierre Seguin, « L'information à la fin du XV^e siècle en France. Pièces d'actualité imprimées sous le règne de Charles VIII », *Arts et traditions populaires*, t. 4, 1956, p. 309-330 ; t. 5, 1957, p. 46-74 ; *id.*, *L'information en France de Louis XII à Henry II*, Genève, Droz, 1961). Depuis lors, les études consacrées aux Guerres d'Italie ont abondamment utilisé ces textes (Anne Denis, *Charles VIII et les Italiens : Histoire et Mythe*, Genève, Droz, 1979 ; Nicole Hochner, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006 ; Yvonne Labande-Mailfert, *Charles VIII et son milieu, (1470-1498). La jeunesse au pouvoir*, Paris, Klincksieck, 1975 ; Didier Le Fur, *Louis XII, Un autre César*, Paris, Perrin, 2001 ; Anne-Marie Lecoq, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987 ; Marion Pouspin, « Des lettres de nouvelles au temps de la guerre d'Italie de Charles VIII (avril-mai 1495) », *Cahiers de Recherches médiévales*, n° 18, 2009, p. 459-478 ; *id.*, « Les pièces d'actualité politique françaises. Événements, représentations et mémoire », *Images Re-vues*, n° 5, 2008, document 1), mais rarement le message qu'ils comportent. Signalons, en outre, qu'au sein de cette catégorie des pièces de circonstance, l'on peut distinguer deux types de textes, les premiers, particulièrement soignés et composés tant à des fins littéraires que de propagande, les seconds beaucoup plus courts, souvent anonymes, d'une qualité littéraire moindre et possédant un caractère plus descriptif. Ces derniers portent dès lors le nom de pièces d'actualités (J.-P. Seguin, « L'information à la fin du XV^e siècle en France... », *op. cit.*, t. 4, p. 309-310).

récriminations de toutes sortes, lesquelles confèrent à ces pièces un aspect bigarré; celui d'un concert de voix divergentes virant parfois à la cacophonie.

L'objectif que nous poursuivrons dans les pages qui suivent sera donc de comprendre comment peuvent cohabiter ces deux tendances discordantes. Il s'agira tout d'abord d'étudier le discours présent dans ces pièces ainsi que les arguments utilisés par le pouvoir afin de le mettre en place. Nous décrirons ensuite les passages plus subversifs de ces œuvres pour, enfin, confronter discours laudatifs et critiques. De la sorte, il nous sera possible d'apporter quelques éléments au débat sur la notion de « propagande » aux confins du Moyen Âge et de la Renaissance.

LA PROPAGANDE POLITIQUE À L'ÉPOQUE DES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE

Au sein de cette masse d'arguments et d'images formant une idéologie au service du pouvoir car favorable à la présence française en Italie, plusieurs thèmes essentiels peuvent être mis en exergue. Nous en retiendrons essentiellement trois. Il s'agit, premièrement, du lien entre les rois de France et Dieu, deuxièmement, du désir – réel ou feint – de ces monarques de mener une croisade et, par là, de revendiquer le titre d'empereur et, troisièmement, des formes que ces rois comptent donner à leur gouvernement en Italie. Commençons par le premier thème.

Les rois de France et Dieu

Les pièces de circonstance écrites et publiées à l'époque des premières Guerres d'Italie le mentionnent sans relâche: Dieu a octroyé sa bénédiction aux rois de France et à leurs armées engagées dans la Péninsule italienne. Certes, l'idée selon laquelle la France est une terre bénie de Dieu, une sorte de second Israël n'est pas neuve à l'époque du Moyen Âge finissant⁷. Cependant,

7. Sur ces éléments, voir avant tout: Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, p. 214-216; Jonathan Dumont, *Lilia florent. L'imaginaire politique et social à la cour de France durant les premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, Champion, coll. « Études d'histoire médiévale », 2013, p. 53-122.

son utilisation à des fins de conquêtes extérieures n'avait pas connu de tels développements depuis l'époque des croisades⁸ et celle des expéditions angevines en Italie⁹.

Au temps de la campagne de Charles VIII dans le royaume de Naples (1494-1495), plusieurs pièces l'attestent déjà. *La louenge de la victoire* de même que la *Credence de la victoire*, par exemple, deux textes publiés au moment de l'entrée de l'armée française à Naples (22 février 1495)¹⁰, placent d'emblée la victoire remportée sur les forces de Ferrante I^{er} d'Aragon (1431-1494), ex-roi de Naples, sous la protection le Dieu¹¹. Plus tard, à l'époque de Louis XII, l'idée se manifeste toujours. Lors de la campagne de ce souverain contre la république de Venise et, plus particulièrement, de la retentissante victoire des Français sur le champ de bataille d'Agnadel (14 mai 1509)¹², plusieurs pièces de circonstance voient le jour. Les *Abus du monde*, texte satyrique écrit dans la foulée des événements et dû à la plume

8. Sur la formation de cet idéal, voir essentiellement : Jean Flori, *Guerre sainte, jihad, croisade. Violence et religion dans le christianisme et l'islam*, Paris, Seuil, 2002, p. 229-240.

9. La mise en place d'une idéologie angevine en Italie est évoquée par : Patrick Gilli, « Culture politique et culture juridique chez les Angevins de Naples (jusqu'au milieu du XV^e siècle) », in Noël-Yves Tonnerre et Élisabeth Vérry (dir.), *Les princes angevins du XIII^e au XV^e siècle. Un destin européen : actes des journées d'étude des 15 et 16 juin 2001 organisées par l'Université d'Angers et les Archives départementales de Maine-et-Loire*, Rennes, PUR, 2003, p. 131-154.

10. Concernant l'entrée de Charles VIII à Naples, voir principalement : Y. Labande-Mailfert, *Charles VIII...*, *op. cit.*, p. 339-440.

11. *Louenge de la victoire du tres crestien roy de France obtenue en la conquête de la ville et cité de Napples avec les regrets et lamentations du roy Alphonse*, s.l., s.n., s.d. [ca 1495] (Paris BnF, Tolbiac, RES-YE-1055), f^o 6 v^o (n. ch.) ; *Cy commence la credence de la victoire dicte par monseigneur d'Esault escuier d'escurie du roy nostresire porteur des lettres envoyées par ledit seigneur en la ville et cité de Lyon et es autres villes et cités contenans ce qui s'ensuyt*, s.l. [Lyon], Noël Abraham, coll. « Baudrier », s.d. [1495] ; Henri-Louis Baudrier et Julien Baudrier, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1999, t. 3, p. 4-5, f^o 1 v^o.

12. À propos de cette bataille, voir essentiellement : Frederic J. Baumgartner, *Louis XII*, New York, Palgrave Macmillan, 1994, p. 195-196 ; Stefano Meschini, *La Francia nel ducato di Milano. La politica di Luigi XII (1499-1512)*, Milan, Franco Angeli, 2006, p. 573-610 ; Bernard Quillet, *Louis XII, père du peuple*, Paris, Fayard, 1986, p. 390-392.

du rhétoricien Pierre Gringore (ca 1475-1538/1539), déclare, par exemple, qu'à Agnadel « Dieu c'est monstré françois sans point de doute¹³ ». Le texte de Gringore trouve un écho intéressant dans une pièce, italienne celle-là, composée par le poète et chroniqueur francophile d'origine milanaise Jacopo Simonetta (ca 1475-ca 1539). Celui-ci décrit le roi de France Louis XII tel un instrument de la volonté divine au moment où celui-ci abat la puissance vénitienne sur le champ de bataille¹⁴.

Mais, à nos yeux, l'œuvre demeurant la plus représentative de cette tendance est un *Chant royal* – très courte pièce versifiée de cinq strophes dédiée à la Vierge ou à un puissant – demeuré à l'état de manuscrit et mis en forme à l'époque de la victoire de François I^{er} à Marignan contre les Suisses (13-14 septembre 1515)¹⁵. Son auteur, un certain Maillard – sur l'identité duquel les spécialistes demeurent encore perplexes¹⁶ –, met en scène Satan, associé à la personne du cardinal de Sion Mathias Schinner (1465-1522), chef de l'armée adverse, lequel s'apprête à affronter les Français. L'auteur compare alors la fleur de lys – symbole de la couronne de France – à la Vierge Marie¹⁷, le lys étant également un symbole marial¹⁸. Maillard soutient alors que Dieu offre la victoire au lys, lequel désigne à ce moment François I^{er}¹⁹.

13. Pierre Gringore, *Les abus du monde*, Paris, s. n., s. d. [ca 1509] (Paris, BnF, Tolbiac, RES P-YE-420), f° 54 r° (n.ch.).

14. Jacopo P. Simonetta, *De suscipiendo adversus Venetos bello exhortatio*, Paris, BnF, ms. lat. 8392, f° 2 v°. Sur cet auteur, fils de l'historiographe milanais Giovanni Simonetta, voir : Rosemary Devonshire Jones, « Art. Jacopo Simonetta », in Peter Bietenholz et al. (dir.), *Contemporaries of Erasmus*, Toronto/Buffalo/Londres, University of Toronto Press, 1987, t. 3, p. 253-254.

15. Sur cette bataille qui rouvrit à la France les portes de l'Italie, voir avant tout : Jean Jacquart, *François I^{er}*, Paris, Fayard, 1994, p. 83-86 ; Robert J. Knecht, *Un prince de la Renaissance. François I^{er} et son royaume*, Paris, Fayard, 1998, p. 81-87.

16. Pour un aperçu des débats sur l'identité de cet auteur, on se reportera à : Gérard Gros, *Le poème du puy marial. Étude sur les serventois et le chant royal du XIV^e siècle à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 265.

17. Maillard, « Chant royal », in *Chants royaux du Puy de la conception de Rouen*, Paris, BnF, ms. fr. 379, f° 11 r°.

18. À ce propos, voir Anne Lombard-Jourdan, *Fleur de lis et Oriflamme. Signes célestes du royaume de France*, Paris, CNRS, 1991, p. 88-89.

19. Maillard, « Chant royal... », *op. cit.*, f° 11 r°-v°.

Ce va-et-vient constant entre deux significations du mot « lys » (le roi et la Vierge) et la figure de Satan (Mathias Schinner) confère à la bataille de Marignan l'aspect d'une lutte entre le Bien et le Mal. Afin de protéger ses champions, François I^{er} et la Vierge, Dieu les a assistés contre leurs ennemis, les Suisses, associés à des suppôts du démon, ennemis de la foi chrétienne.

Complexe et foisonnante, l'allusion au soutien de Dieu constitue bien dans les pièces de circonstance françaises des premières Guerres d'Italie le soubassement argumentatif en faveur de la présence française en Italie. Comme nous l'avons annoncé plus haut, il n'est pourtant pas le seul.

Croisades et rêves d'empire

Profondément liées entre elles, les idées de croisade et d'empire traversent véritablement l'ensemble de la littérature curiale à l'époque des premières Guerres d'Italie. Ces deux thèmes ont été étudiés à plusieurs reprises par des historiens et des historiens d'art²⁰. Notre objectif ne sera donc pas ici de présenter toutes les facettes de ces deux concepts, mais uniquement d'expliquer comment ils sont utilisés à travers les pièces de circonstance.

20. À ce propos et outre le travail déjà cité d'A. Denis (A. Denis, *Charles VIII...*, *op. cit.*, p. 63-66), l'on retiendra surtout les travaux fondateurs de l'historien néerlandais, R. W. Scheller qui fut l'un des premiers à associer images et textes afin d'étudier les règnes de Charles VIII et de Louis XII, en particulier sur le plan de la symbolique impériale (Robert. W. Scheller, « Ensigns of Authority: French royal Symbolism in the Age of Louis XII », *Simiolus. Netherlands Quarterly for the History of Art*, vol. 13, 1983, p. 101-111 ; *id.*, « Imperial Themes in Art and Litterature of the Early French Renaissance: the Period of Charles VIII », *Simiolus. Netherlands Quarterly for the History of Art*, vol. 12, 1981-1982, p. 18-26 ; *id.*, « Gallia cisalpina: Louis XII and Italy 1499-1508 », *Simiolus. Netherlands Quarterly for the History of Art*, vol. 15, 1985, p. 14-30). Sa démarche a inspiré notamment celle de : N. Hochner, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 101-133, 153-155 ; A.-M. Lecoq, *François I^{er}...*, *op. cit.*, p. 215-257, 259-323 ; D. Le Fur, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 170-261. Sur la croisade à l'époque des premières Guerres d'Italie, voir également : Jonathan Dumont, « Entre France, Italie et Levant, Philippe de Clèves et la croisade de Mytilène (1501) : portrait d'un seigneur bourguignon par l'historiographe royal Jean d'Auton », in Jean-Marie Cauchies (dir.), *Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.). Rencontres de Rome (25 au 27 septembre 2008). Bourguignons en Italie, Italiens dans les pays bourguignons*, vol. 49, 2009, p. 51-68.

Ainsi dès l'époque de Charles VIII, l'idée se retrouve dans les œuvres qui scandent la descente du souverain dans la Péninsule. Peu après la conquête de Naples, la *Louenge de la victoire*, pièce déjà évoquée plus haut, enjoint les Turcs au repentir car Charles VIII ne va plus tarder à traverser la mer pour les combattre²¹. Le texte interprète délibérément un courant messianique particulièrement puissant à l'époque et faisant du roi de France le futur libérateur des lieux saints et des chrétiens d'Orient ainsi que l'instaurateur d'un nouvel empire. L'on retrouve aussi bien ce courant dans des œuvres françaises et italiennes que dans la correspondance royale elle-même²².

Au moment de la reconquête de Naples par les forces de Louis XII en 1501²³, tout ce bagage prophétique investit à nouveau la littérature de circonstance. Ainsi, la *Prise du royaume de Naples*, écrite peu après les événements, menace les Turcs sur un ton similaire à celui de la *Louenge de la victoire*. Maintenant que les lys de France flottent à nouveau sur Naples, Louis XII et ses soldats vont pouvoir châtier ces ennemis de la chrétienté²⁴.

21. *Louenge de la victoire...*, *op. cit.*, f° 2 r° (n. ch.).

22. En France, ce courant est parfaitement représenté par la prophétie de Guilloche de Bordeaux († ca 1501) écrite peu de temps avant que Charles VIII ne passe les monts (Guilloche de Bordeaux, *La prophétie du roy Charles VIII, par maître Guilloche, Bourdelois*, Paris, Académie des bibliophiles, 1869, p. 16-17), tandis qu'en Italie il se manifeste dans les écrits des prédicateurs, notamment ceux du Florentin Girolamo Savonarola (Donald Weinstein, *Savonarole et Florence. Prophétie et patriotisme à la Renaissance*, Paris, Calman-Lévy, 1973, p. 77, 174, 250-251). Ces textes s'appuient sur une tradition eschatologique ancienne, particulièrement en vogue en Italie (Marjorie Reeves, *The Influence of Prophecy in the Later Middle Ages. A Study in Joachimism*, Oxford, Oxford University Press, 1969, p. 3-36, 37-95). En ce qui concerne la présence de cette pensée dans la correspondance du souverain, voir : Jonathan Dumont et Alain Marchandisse, « Régner en mode épistolaire : l'exemple de Charles VIII », in Bruno Dumézil et Laurent Vissière (dir.), *L'épistolaire politique (France et monde francophone, V^e-XV^e s.)*, Paris, PUPS, 2014, p. 65-87.

23. Fruit d'une alliance entre Louis XII et Ferdinand d'Aragon, signée à Grenade le 11 novembre 1500, la campagne franco-espagnole de conquête du royaume de Naples débute en 1501 et s'achève sur un partage dudit royaume entre les deux puissances (F. J. Baumgartner, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 122-123; B. Quillet, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 267-279).

24. *La prise du royaume de Naples*, s.l., s.n., s.d. [1501] (Paris, BnF, Tolbiac, RES 4-LB29-22), f° 2 r°-v° (n. ch.).

Le début du règne de François I^{er} profite bien évidemment de tels précédents. Plusieurs pièces présentent ainsi le monarque comme un véritable chef croisé, défenseur de la chrétienté et restaurateur d'un empire aux contours parfois orientaux, parfois occidentaux. Dans sa *Congratulatio de invictissimi Francorum regis Francisci primi*, l'humaniste d'origine brugeoise, Petrus de Ponte († ca 1539) incite le monarque, dans une tirade à l'incipit évocateur (*Constantinopolitanis misera destructio*), à entreprendre sans tarder une croisade contre les Turcs, prémices à la conquête d'un empire oriental²⁵. Plus tard, en 1518, au moment où François I^{er} commence à laisser poindre ses prétentions envers la couronne impériale²⁶, un autre humaniste, Jean Pyrrhus d'Angleberme (1470-1541)²⁷, l'incite à unir les princes chrétiens autour de sa personne afin qu'ensemble ils puissent prendre la croix. Et l'auteur de rappeler au jeune roi les exploits de ses ancêtres contre les musulmans²⁸. Dans ce cas-ci, l'idée de croisade est mise au service des prétentions de François I^{er} au trône du Saint Empire romain germanique, un empire aux contours occidentaux donc.

Que ce soit en tant que champions de Dieu sur terre ou que fers de lance d'une croisade destinée à libérer la Terre sainte et à instaurer un nouvel empire, les rois de France apparaissent dans les pièces de circonstance comme baignés d'une aura sacrée qui contribue à asseoir leur légitimité en Italie. Cependant,

25. Petrus de Ponte, *Congratulatio de invictissimi Francorum regis Francisci primi optato post edominatos Helveticos in Gallias reditu*, Paris, Nicolas de la Barre, s. d. [1516] (Paris, BnF, Tolbiac, Rés-G-2814), f° 14 v°-15 v° (n. ch.).

26. Il n'affichera véritablement ses intentions qu'après la mort de l'empereur Maximilien I^{er} de Habsbourg (12 janvier 1519). Pendant plusieurs mois, il mène campagne contre le petit-fils de l'empereur défunt, Charles de Habsbourg. François perd pourtant la partie: le 28 juin 1519, son adversaire devient empereur sous le nom de Charles Quint (J. Jacquart, *François I^{er}...*, *op. cit.*, p. 118-120; R. J. Knecht, *Un prince...*, *op. cit.*, p. 167-171).

27. Sur cet auteur, voir: Robert Barroux et Jean-Eudes Girot, «Art. Angleberme (Jean d')», in George Grente et Michel Simonin, (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 61.

28. Il cite, entre autres, Clovis, Charlemagne, Charles le Chauve et Philippe II Auguste (Jean Pyrrhus d'Angleberme, *Militia Francorum regum pro re christiana*, Paris, Josse Bade, 1518 [Paris, BnF, Tolbiac, RES-G-2816], f° 3 r°, 5 r°, 6 r°, 7 r°).

aucun pouvoir ne peut s'ériger uniquement sur le mysticisme et la crainte religieuse, aussi puissants soient-ils. Afin de rendre les actions des souverains des fleurs de lys compréhensibles par tous, les auteurs doivent expliquer les linéaments de la politique française en Italie.

L'Italie française

Pour ce faire, ils ne vont pas s'embarrasser de détails et présenter les gouvernements instaurés par les monarques français à Gênes, Milan et Naples comme les plus parfaits régimes politiques qui soient.

Les rois de France et leurs soldats sont tout d'abord présentés comme les représentants de la paix en Italie²⁹. La *Noble et excellente entrée du roy*, pièce célébrant l'arrivée de Charles VIII à Florence (27 novembre 1494) lors de sa marche sur Naples insiste en effet sur cet aspect des choses. Par sa venue dans la cité, le monarque instaure la *paix* et l'*union* entre les Florentins³⁰. Cette paix, présente dans bon nombre de textes, se maintient ensuite grâce à deux vertus politiques apportées par les Français en Italie : la justice et l'ordre.

En ce qui concerne la première de ces idées – la justice –, un témoignage inattendu nous permet de constater à quel point celle-ci a fait souche dans les pièces de circonstance. Dans sa *Louenge de mariage*, sorte d'apologie de ce sacrement religieux, le recteur de l'université de Caen Pierre Lemonnier de Lesnauderie (1450-1522)³¹ retranscrit un poème composé par une Astésane

29. Sur ce concept à l'époque des premières Guerres d'Italie, voir Jonathan Dumont, « Des guerres contre l'anarchie. Constructions idéologiques à la cour de France au temps des premières Guerres d'Italie (1494-1525) », in Simone Mazauric (dir.), *Faire la guerre. Faire la paix. 136^e congrès des sociétés historiques et scientifiques. Perpignan, Université de Perpignan Via Domitia, 2-7 mai 2011*, Paris, CTHS, 2013, p. 42-52 ; *id.*, *Lilia florent...*, *op. cit.*, p. 366-370.

30. *La noble et excellente entrée du roy nostre sire en la ville de Florence, ce qui fut le XVII^e jour de novembre mil CCC. III^e XX. et XIII.*, s.l., s.n., s.d. [ca 1494] (Paris, BnF, Richelieu, Collection Fontanieu, t. 149), f° 3 r° (n. ch.).

31. À propos de cet auteur peu connu, voir François Rigolot, « Art. Lesnauderie (Pierre de) », in George Grente et Michel Simonin (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 739.

qui aurait croisé Charles VIII à son retour de Naples dans le courant de l'été 1495. La jeune femme y loue la justice que le roi de France, par le biais de ses armées, a réussi à imposer en Italie et, plus particulièrement, dans la ville de Rome³². Ce faisant, ce court texte révèle l'efficacité de la propagande française diffusée grâce aux pièces de circonstance. En effet, il prend pour sujet une jeune noble italienne afin de vanter l'idéal de justice que les rois de France cherchent à incarner.

L'idée d'ordre, quant à elle, est tout aussi omniprésente. Dans ces textes, dès l'instant où ils foulent le sol italien, les monarques des fleurs de lys mettent en place un ordre social français remplaçant les traditions italiennes elles-mêmes. Un tel phénomène est particulièrement remarquable dans la *Louenge de la victoire*. Le roi de Naples défunt, Alphonse II d'Aragon, y implore le pardon de tous les ordres de son royaume pour les crimes qu'il a perpétrés. Apparaissent ainsi les « prestres et clerks moyne freres mineurs³³ », les « princes barons plains de noblesse³⁴ », puis viennent les « nobles bourgeois et sages citoyens³⁵ » et les « povres gens de labour³⁶ ». Au sein d'une structure sociale composée de quatre groupes (le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et le peuple), l'auteur de la *Louenge* met en place un ordre des plus traditionnels, dominé par le roi et les princes secondés dans leurs tâches par le clergé et la noblesse afin de prendre soin des bourgeois et du peuple. Mais à aucun moment l'auteur n'utilise des catégories italiennes pourtant bien connues des Français de l'époque³⁷. Sa hiérarchie

32. Pierre Lemonnier de Lesnauderie, *La louenge de mariage et recueil des hystoires des bonnes, vertueuses et illustrés femmes*, Paris, François Regnault, 1523 (Paris, BnF, Tolbiac, RES-YE-1046), f° 30 v° (n. ch.). Bien que certains faits soient vrais – Charles VIII a fait exécuter des soldats responsables de vols lors de son passage à Rome –, la cité n'a jamais été officiellement soumise au monarque (Y. Labande-Mailfert, *Charles VIII...*, *op. cit.*, p. 308-309).

33. *Louenge de la victoire...*, *op. cit.*, f° 3 r° (n. ch.).

34. *Ibid.*, f° 3 v° (n. ch.).

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

37. Influencé par le mode de gouvernement républicain de plusieurs cités de la Péninsule dans lesquelles la noblesse partage le pouvoir avec le peuple ou *popolari*, les penseurs du politique italiens conçoivent deux catégories permettant de décrire ces *popolari*: le *popolo grasso*, riche bourgeois non-nobles, et le *popolo minuto*, autrement

sociale renvoie en fait à la conception même que les Français se font de leur régime socio-politique : un ensemble d'institutions et de corps sociaux parfaits car établis par Dieu pour garantir l'ordre sur terre.

Vivant désormais sous la monarchie française, un régime politique idéal qui leur apporte paix, justice et ordre, les Italiens se retrouvent unis au destin des Français ; en d'autres termes, ils partagent désormais le même devenir, les mêmes sentiments ; ils forment presque un même peuple. Cette idée se manifeste également dans les pièces de circonstance.

Au moment de la guerre franco-vénitienne de 1509, par exemple, l'auteur de la *Libelle des cinq villes d'Ytallye contre Venise*, André de La Vigne (ca 1470-ca 1527)³⁸ présente les villes de Gênes, Milan, Florence, Rome et Naples parfaitement unies derrière le roi de France Louis XII pour abattre la puissance vénitienne³⁹. Peu après la bataille d'Agnadel, le poète Simone Litta (ca 1475-ca 1525)⁴⁰ dépeint, pour sa part, des Français et des Milanais priant tous ensemble, unis, afin de célébrer la victoire⁴¹. Plus tard, après la bataille de Ravenne (11 avril

dit les citadins à la fortune plus modeste (artisans, manouvriers, etc.). L'on trouve, par exemple, ces catégories typiquement italiennes dans la *Monarchie de France* de Claude de Seyssel (C. de Seyssel, *La monarchie de France...*, *op. cit.*, p. 123). Sur ces spécificités italiennes et leur présence en France, voir Rebecca A. Boone, *War, Domination and the Monarchy of France. Claude de Seyssel and the Language of Politics in the Renaissance*, Leyde/Boston, Brill, 2007, p. 144-152 ; Christine Shaw, *Popular Government and Oligarchy in Renaissance Italy*, Leyde/Boston, Brill, 2006, p. 149-185.

38. Sur cet auteur dont le témoignage se révèle crucial pour l'histoire de la campagne de Charles VIII en Italie, voir, parmi une bibliographie abondante : S. D., « Art. La Vigne (André de) », in G. Grente et M. Simonin, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 702-703.

39. André de La Vigne, *Le libelle des cinq villes d'Ytallye contre Venise est assavoir : Romme, Naples, Florence, Gennes, et Millan*, s.l. [Lyon], s.n. [Noël Abraham], s.d. [ca 1509] (Paris, BnF, Tolbiac, RES-YE-1039), f° 2 r° (n. ch.).

40. Pour des éléments biographiques sur cet auteur, voir Robert Barroux, « Art. Litta (Simeone) », in G. Grente et M. Simonin (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 747.

41. [Simone Litta], *Euvre nouvellement translattée de rime italienne en rime françoise contenant l'advenement du tres chrestien roy de France Loys XII de ce nom a Milan et sa triumphante entrée audit Millan avec grande compaignie de noblesse estant avec luy et de la dolente prinse de Rivotle sur les Venitiens. Aussy, comment il a vaincu et rué jus l'armée venitienne et prins prisonnier le seigneur Bartholomy d'Avigliano et*

1512), laquelle voit les Français triompher des Espagnols, mais en même temps perdre leur général en chef, Gaston de Foix (1489-1512), duc de Nemours⁴², l'auteur anonyme de la *Journée de la bataille faicte* décrit les funérailles grandioses qui rassemblent dans la cathédrale de Milan, Français et Italiens, en parfaite communion autour de la dépouille du jeune duc⁴³.

Ce sont également des funérailles, mais d'un tout autre type, qui vont engendrer l'un des textes les plus significatifs à ce propos : la *Complaincte de Genes sur la mort de dame Thomassine Espinolle*. Cette œuvre en vers du rhétoricien et chroniqueur royal Jean d'Auton (1466/1467-1528)⁴⁴, publiée dans le quatrième volume de ses *Chroniques de Louis XII*, évoque la mort d'une certaine Tommasina Spinola, laquelle aurait été la dame *intendio*, c'est-à-dire l'amie de cœur du monarque lors de sa visite de Gênes en 1502⁴⁵. Auton insiste tout particulièrement sur la pureté des sentiments qui liaient la dame au souverain⁴⁶. Sa mort suscite immédiatement l'émotion parmi la population génoise, laquelle, en larmes, s'empresse de lui organiser des funérailles somptueuses⁴⁷. La signification de ce texte est très intéressante car, tout en célébrant une relation idéalisée entre le roi et la jeune patricienne, le chroniqueur établit un véritable

comment il fut mené a Millan et de la joye desditz Millannoys et aultres de ladicte victoire nouvellement audit tres chrestien et illustre roy donnée, Lyon, s. n. [Noël Abraham], 1509 (Paris, BnF, Tolbiac, RES-YE-1085), f° 1 v°, 8 v° (n. ch.).

42. Sur la bataille de Ravenne, on consultera : F. J. Baumgartner, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 220-221 ; S. Meschini, *La Francia...*, *op. cit.*, p. 989-997 ; B. Quillet, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 411-414.

43. *La journée de la bataille faicte pres de Ravane le xf jour d'avril jour de Pasques mil ccccc. et xii. avec l'ordonnance faicte a Millan a l'entrée du corps de monsieur de Nemours dont Dieu ait l'ame*, s. l., s. n., s. d. [ca 1512] (Paris, BnF, Tolbiac, RES 8-LB29-40), f° 4 r°.

44. Sur l'auteur, on consultera en guise d'introduction bio-bibliographique : Étienne Vaucheret, « Art. Auton, Jean d' », in G. Georges et M. Simonin (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 91-92.

45. L'événement est décrit en détails par le même Jean d'Auton dans ses *Chroniques* (Jean d'Auton, *Chroniques de Louis XII*, éd. René de Maulde La Clavière, Paris, Renouard, 1889-1895, t. 3, p. 76-89). À ce propos, voir également : J. Dumont, *Lilia florent...*, *op. cit.*, p. 381-382 ; B. Quillet, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 280-283.

46. J. d'Auton, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 4, p. 22, v. 266-275.

47. *Ibid.*, p. 16, v. 65-76.

parallèle entre les sentiments de Tommasina pour Louis XII et ceux que les Génois éprouvent envers le monarque. En fait, les habitants de Gênes pleurent la dame parce que celle-ci incarnait un lien entre la cité et son souverain ; elle symbolisait l'union entre la couronne de France et la république génoise.

Ainsi, les pièces de circonstance élaborées à l'époque des premières Guerres d'Italie véhiculent une pensée aux multiples ramifications légitimant la présence française dans la Péninsule italienne. Diffusées, plus ou moins largement par l'imprimerie, pour certaines, alors que d'autres n'ont été connues que de quelques cénacles nobiliaires, ces œuvres multiplient les arguments en faveur d'une Italie française. Élection divine, croisade et empire forment ainsi une sorte de trame mythico-religieuse sur laquelle vient se greffer des revendications politiques plus concrètes (paix, justice et ordre social).

Mais contrairement à ce qu'une telle profusion d'images positives pourrait laisser croire, les pièces de circonstance françaises du début du XVI^e siècle ne contiennent pas un discours uniforme. Au contraire, à côté de la propagande curiale, d'autres arguments se font entendre et, pour la plupart, celles-ci sont bien moins favorables aux équipées françaises en Italie.

LA CRITIQUE DU POUVOIR OU L'AUTRE FACETTE DES PIÈCES DE CIRCONSTANCE

À l'instar des louanges que nous venons d'examiner, ces critiques à l'égard de la politique française en Italie peuvent être réparties en plusieurs catégories, lesquelles portent directement atteintes à une image positive du royaume de France et des Français, d'une part, à l'idée d'une présence française en Italie, d'autre part.

Dès l'expédition de Charles VIII, quelques textes l'affirment déjà : les Italiens ne sont pas du tout heureux de voir arriver les Français. La *Desolation de la ville de Naples*, une courte pièce rédigée peu après l'entrée de Charles VIII dans ladite ville, présente une cité napolitaine en proie aux pires tourments. À cause de la guerre, elle est « povrement en torment et

tristesse⁴⁸ » car tous ses « honneurs sont maintenant fines⁴⁹ », tandis que ses « enfans », les Napolitains, « sont a mal destinés⁵⁰ ». Ces derniers redoutent les Français et préféreraient les voir loin de chez eux⁵¹. Ouvertement, la pièce décrit ainsi la victoire de Charles VIII comme le début de grandes souffrances pour Naples et ses habitants. L'on se situe bel et bien à cent lieux de l'image d'une Italie pacifiée, vivant dans la justice et l'ordre.

Des propos similaires à ceux-ci parsèment en fait les pièces de circonstance, soit que les auteurs cherchent à dénoncer la barbarie des troupes françaises, soit – et c'est plus souvent le cas –, qu'ils tentent d'expliquer les actes odieux qui valent aux Français leur triste réputation. Publié en 1527, la *Panégyric du chevalier sans reproche* du rhétoricien Jean Bouchet (1476-*ca* 1557)⁵², œuvre dédiée à la mémoire de Louis II de La Trémoille (1460-1525), l'un des principaux capitaines français des premières Guerres d'Italie, relate de tels crimes. Bouchet cible tout particulièrement les exactions perpétrées par les Français durant la campagne de Gaston de Foix en 1512⁵³. C'est ainsi que lorsqu'il évoque la prise sanglante de Brescia (19 février 1512)⁵⁴, l'auteur dépeint les actions meurtrières du duc de Nemours et de ses hommes avant de les en excuser : si les Brescians s'étaient rendus sans sourciller, la ville n'aurait pas été livrée aux flammes et au pillage⁵⁵.

48. *S'ensuyt la desolation de la ville de Napples*, s.l., s.n., s.d. [*ca* 1495] (Paris, BnF, Tolbiac, RES-YE- 3842), f° 1 v° (n. ch.).

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*, f° 2 r° (n. ch.).

51. *Ibid.*, f° 2 v°-3 r° (n. ch.).

52. Pour davantage de développements bio-bibliographiques sur cet auteur des plus prolifiques du premier XVI^e siècle, procureur des La Trémoille et, donc, parfaitement au fait des affaires de la cour, voir Robert Barroux et Catherine Magnien, « Art. Bouchet (Jean) », in G. Grente et M. Simonin, (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 171-172.

53. Jean Bouchet, « Panégyric du chevalier sans reproche, Louis de La Trémoille », in Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat (dir.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*, Paris, s.n., 1837, t. 4, p. 447-448.

54. F. J. Baumgartner, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 220 ; S. Meschini, *La Francia...*, *op. cit.*, p. 944-961 ; B. Quillet, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 410.

55. Jean Bouchet, *Les annalles d'Acquitaine faictz et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan*, Paris, Guillaume le Bret, 1540

Outre de telles atrocités, les pièces de circonstance laissent entrevoir une autre facette obscure des Français : leur cupidité. Dès le règne de Charles VIII, la *Desolation de la ville de Napples*⁵⁶, encore elle, de même que la *Complainte de France*⁵⁷, texte anonyme datant de 1494, le suggèrent. En 1499, sous le règne de Louis XII, le polémiste Pierre Gringore, dans ses *Lettres nouvelles de Milan*, se plaît même à justifier le pillage organisé des richesses italiennes. Selon lui, les Français ne font que reprendre ce que les habitants de la Péninsule leur ont dérobé depuis des siècles⁵⁸. Certains Italiens au service de la France, tel le poète Simone Litta, encouragent de tels comportements en louant les trésors en « or et monnoye⁵⁹ » amassés par les Français. L'idée est tellement commune qu'on la retrouve jusque dans la correspondance de Charles VIII lui-même, une correspondance dont certaines parties, d'ailleurs, ont été publiées sous la forme de pièces de circonstance. Une lettre, en particulier, datée de Naples, du 28 mars 1495 et imprimée sous le titre de la *Prinse et reduction de Naples*⁶⁰, nous intéresse tout spécialement. Le souverain y apprend à son beau-frère Pierre de Bourbon qu'il lui envoie de Naples des plafonds peints démontés pour l'occasion⁶¹. On y constate donc qu'aux yeux de Charles VIII l'Italie représente une source de richesses – ici artistiques – et que rien ne s'oppose à ce que ces dernières soient confisquées.

(Liège, Alpha, XXII. 157. 2), f° 137 v°.

56. *S'ensuyt la desolation...*, f° 1 v° (n. ch.).

57. « Complainte de France », in Anatole de Montaiglon et James de Rothschild (dir.), *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles. Morales, facétieuses, historiques*, Paris, 1858, t. 8, p. 78.

58. Pierre Gringore, « Lettres nouvelles de Milan », in *Œuvres polémiques rédigées sous le règne de Louis XII*, éd. Cynthia J. Brown, Genève, Droz, 2003, p. 82, v. 112-119.

59. [S. Litta], *Œuvre nouvellement translattée...*, *op. cit.*, f° 7 r° (n. ch.).

60. S. l., s. n., 1495 [Paris, BnF, Tolbiac, Rés. 4-Lb28-1(6)], Paris ou Rouen, B. Bourguet, 1495 [Paris, BnF, Richelieu, ms. Naf. 7644, f° 151 r°-154 v°], Paris, P. Le Caron, 1495 [Nantes, Bibliothèque municipale, n° 40988 (12) ; Paris, BnF, Arsenal, 8-H-6044].

61. Charles VIII, « Lettre n° DCCCLXI. Au duc de Bourbonnais. Naples, 28 mars 1495 », in *Lettres*, éd. Paul Pélicier et Bernard de Mandrot, Paris, Renouard, 1907, t. 4, p. 187-188.

À l'idée d'une Italie ouverte aux pillages s'ajoute celle selon laquelle les Français seraient la cause directe du désordre qui ravage l'Italie. Ainsi, pour Guillaume Crétin (1450-1525)⁶², un autre rhétoricien, la défaite de Pavie (24 février 1525) est due au manque d'ordre inhérent à l'armée française ainsi qu'il le déclare dans son *Apparition du Mareschal sans reproche*, pièce rédigée en l'honneur de Jacques de Chabannes (ca 1470-1525), seigneur de La Palice et maréchal de France, lui-même tombé à Pavie⁶³. D'autres en viennent même à remettre directement en cause les actions des rois de France dans la Péninsule, les accusant de semer le trouble en Italie. Dans son *Jeu du prince des Sotz et Mere Sotte* (1512), Pierre Gringore, par exemple, n'hésite pas à critiquer Louis XII de la sorte⁶⁴.

Les Français et leurs souverains apparaissent ainsi non seulement comme des fauteurs de troubles, autrement dit, des ennemis de la paix, mais également comme des porteurs de désordre, une image d'eux-mêmes aux antipodes de celle, toute positive, qu'ils cherchent à diffuser. Toutes ces critiques se concentrent en une seule et même idée : les Français n'ont pas leur place en Italie. Peut-être les auteurs français sont-ils incités à émettre un tel jugement à cause du rejet de plus en plus manifeste dont les Italiens font montre à leur égard ? Certaines pièces italiennes sont, en effet, particulièrement corrosives comme, par exemple, cette *Istoria come Lautrecho narra alla Fortuna*, œuvre anonyme écrite peu après la défaite française de La Bicoque (1522) et présentant le chef de l'armée française, Odet de Foix, seigneur

62. L'homme est également bien placé dans l'administration royale puisqu'il est trésorier de la chapelle du château de Vincennes et chantre de la Sainte-Chapelle. Pour plus d'informations, voir Alexandre Brou et Édouard Boulard, « Art. Crétin (Guillaume) », in G. Grente et M. Simonin (dir.), *Dictionnaire...*, op. cit., p. 310-311.

63. Guillaume Crétin, « L'apparition du Mareschal sans reproche, feu messire Jaques de Chabannes, en son vivant mareschal de France », in *Œuvres poétiques*, éd. Kathleen Chesney, Paris, Firmin Didot, 1932, p. 170, v. 849-850.

64. Pierre Gringore, « Le jeu du Prince des Sotz et Mere Sotte », in *Œuvres polémiques...*, op. cit., p. 267-271, v. 266-334.

de Lautrec (ca 1481-1528), comme un être méprisable assoiffé du sang des Milanais⁶⁵.

Quoi qu'il en soit, l'idée selon laquelle l'Italie est une terre hostile aux Français devient un lieu commun de la littérature de circonstance essentiellement à partir de la fin du règne de Louis XII et au début de celui de François I^{er}. Certes, des voix s'élevaient déjà auparavant pour mettre en garde les Français contre les dangers de l'Italie, telle celle de Louis Hélien († 1519), poète italien, francophile pourtant, natif de Verceil, dans son *De bello reparando adversos Hispanos*⁶⁶. Ce qui change véritablement entre les années 1510 et 1514, c'est que cette crainte française de l'Italie se cristallise en une véritable expression : l'Italie est le cimetière des Français. Dans ses *Fantasies de mere sote*, publiée en 1516, Pierre Gringore en donne l'une des variantes les plus claires. À ses yeux, les dernières années du règne de Louis XII n'ont été qu'un enchevêtrement de malheurs et de désordres. L'Église a pris les armes contre les Français – allusion aux campagnes du pape Jules II en 1510-1513⁶⁷ – tandis que

65. « Istorica come Lautrecho narra alla Fortuna tutta la disgratia delle sue imprese che l'ha fatto da poi la ritornata sua a Milano et della battaglia perduta di presente. Et come maledice la Fortuna, et lei responde la cagione della sua ruina, et è con veritate », in Antonio Medin et Ludovici Frati (éd.), *Lamenti storici dei Secoli XIV, XV e XVI*, Bologne, Romagnoli Dall'Acqua, 1894, t. 3, p. 308, v. 17-21. Cette bataille est la conséquence désastreuse d'une tentative française, lancée fin 1521, pour reprendre le Milanais des mains de Massimiliano Sforza, entré triomphalement dans la cité avec ses troupes le 19 novembre. Défaits par les forces coalisées de Massimiliano et de Charles Quint, les Français sont forcés d'évacuer le Milanais (J. Jacquart, *François I^{er}...*, *op. cit.*, p. 127 ; R. J. Knecht, *Un prince...*, *op. cit.*, p. 181-182).

66. Louis Hélien, *Ad Lodovicum regem Galliarum eius nominis XII de bello reparando adversos Hispanos. Oratio*, Paris, BnF, ms. lat. 6204, f° 6 r^o-v^o.

67. Alors que les Français confortent leur présence en Italie après la bataille d'Agnadel (14 mai 1509), le pape Jules II, effrayé, met sur pied une sainte ligue rassemblant les États pontificaux, l'Espagne, Venise et les Suisses (5 octobre 1511) rejoints bientôt par l'Angleterre (13 novembre) et, l'année suivante, par l'Empire (19 novembre 1512). Mais le souverain pontife n'avait pas attendu ce moment pour passer à l'offensive. Dès l'été 1510, il attaquait les États du duc de Ferrare, allié des Français, et se rapprochait du Milanais. En réponse, Louis XII envoya son armée dans la Péninsule et convoqua, à Pise, un concile visant à destituer Jules II (F. J. Baumgartner, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 209-227 ; S. Meschini, *La Francia...*, *op. cit.*, p. 743-891 ; B. Quillet, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 393-408).

ces derniers n'ont cessé de passer les monts pour aller mourir en Italie⁶⁸. Sans utiliser directement l'expression de « cimetière des Français », le polémiste en évoque clairement la signification : une Italie synonyme de mort pour tous les sujets du roi de France. En 1525, dans *l'Apparition du Mareschal*, Guillaume Crétin retranscrit plus clairement les propos de Gringore. Le poète maudit Milan et toute l'Italie qu'il accuse d'avoir volé les vies des Français, « hommes parfaitz⁶⁹ » et « de haultz lignages⁷⁰ ». Il compare alors la Péninsule à un « sepulchre et cymitiere ou s'enterrent infinitz corps⁷¹ ». Enfin, lorsque bien des années plus tard, Blaise de Monluc (*ca* 1502-1577)⁷², maréchal de France, mais tout jeune homme au temps des premières Guerres d'Italie, prendra la plume pour narrer ses souvenirs, il évoquera une terre italienne devenue le « tombeau à un monde de braves et vaillans François⁷³ ».

Le sujet est à ce point important qu'il en arrive à être théorisé au sein d'un *Discours sur l'acquisition du Milanais* rédigé en 1516 par l'humaniste et conseiller royal Claude de Seyssel, pourtant l'un des plus fidèles serviteurs de la couronne de France. Adressé au duc Charles de Savoie, ce mémoire prétend que les Italiens et, en particulier, les Milanais haïssent les Français et leur roi à cause de leur violence et de leur cruauté. Le duché de Milan apparaît donc comme un État instable qu'un rien suffirait à embraser. Afin de rétablir la stabilité dans la région, Seyssel conseille au duc de Savoie de s'en emparer, lui, un prince mineur sur l'échiquier européen, donc inoffensif aux yeux des grands et, qui plus est, apprécié des Italiens. Ainsi, aux yeux de Seyssel,

68. Pierre Gringore, *Les fantasies de mere sote*, Paris, s. n., 1516 (Paris, BnF, Tolbiac, RES-YE-290), f° 4 r^o-v^o (n. ch.).

69. Guillaume Crétin, « L'apparition du Marescha... », *op. cit.*, p. 157, v. 467.

70. *Ibid.*, v. 469.

71. *Ibid.*, p. 158, v. 487-488.

72. Pour quelques précisions biographiques, voir : Paul Courteault et Étienne Vaucheret, « Art. Monluc (Blaise de) », in G. Grente et M. Simonin (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 840-844.

73. Blaise de Monluc, « Commentaires », in Jean Alexandre C. Buchon (dir.), *Choix de chroniques et de mémoires*, Paris, Mairet et Fournier, 1836, t. 16, p. 6.

loin d'apporter la paix et la stabilité en Lombardie, les Français n'ont fait qu'instaurer une nouvelle forme de tyrannie⁷⁴.

Cruauté, violence, avarice et désordre, ce portrait des Français dans les pièces de circonstance apparaît vraiment déroutant tant il contraste avec l'image toute positive présentée plus haut. Chez certains auteurs, l'on en arrive même à une négation pure et simple de l'utilité d'une présence française en Italie.

Ces pièces de circonstance que nous venons d'étudier possèdent donc un véritable caractère polymorphe. D'un côté, elles sont les réceptacles d'arguments soutenant la présence française en Italie par de multiples arguments (élection divine des rois de France, désir de ces derniers de partir en croisade et d'instaurer un nouvel empire, qualités exceptionnelles de leur gouvernement en Italie). D'un autre côté, ces œuvres renferment des critiques de cette présence française, qu'il s'agisse de jugements sur les crimes et les vols perpétrés par les Français ou, pire encore, de démonstrations sur l'inutilité des Guerres d'Italie elles-mêmes.

Une question demeure alors : pourquoi ces pièces ne sont-elles pas cohérentes ? Pourquoi ne proposent-elles pas une pensée claire, *pro* ou *contra* la politique royale ? Tenter de formuler une réponse à cette question, c'est en fait essayer de définir la notion de propagande – ou à tout le moins de littérature politique et polémique – à la Renaissance. Certains des hommes qui composent ce groupe hétérogène de lettrés au service des rois de France jouissent, bien qu'étant proches du pouvoir, d'une marge de manœuvre suffisamment grande pour exprimer librement certaines opinions, même si celles-ci vont à l'encontre de la politique royale. Deux raisons expliquent, selon nous, ce phénomène. Tout d'abord, il n'est pas inintéressant de remarquer que plusieurs auteurs que nous avons croisés, un Pierre Gringore ou encore un Jean Bouchet, par exemple, font partie, ou du moins fréquentent, un groupe réputé – et toléré – pour sa verve critique, les clercs de la Basoche, sorte de corporation

74. Claude de Seyssel, « Il discorso sopra l'acquisto di Milano », *Memorie della reale Accademia delle Scienze di Torino (Scienze morali storiche e filologiche)*, 2^e série, n° 20, 1863, p. 56, 62.

de juristes au Parlement de Paris⁷⁵. Le fait de retrouver des éléments satiriques et critiques dans les sources que nous avons étudiées n'étonne donc pas totalement. Ensuite, à l'époque des premières Guerres d'Italie, on ne peut pas véritablement dire qu'un contrôle officiel pèse sur cette proto-presse que constituent les pièces de circonstance. Le système des privilèges royaux, qui s'imposera dans les décennies suivantes, n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements et il faudra attendre le début des années 1520 – autrement dit la fin de la période étudiée ici –, pour que les premiers procès contre des auteurs jugés irrespectueux voient le jour⁷⁶. En d'autres termes, tant à cause du profil de ces hommes de lettres que du manque de contrôle de la monarchie sur les imprimés, les pièces de circonstance adoptent un caractère bigarré, hybride, entre la louange du pouvoir et la critique.

Ballotée entre ces deux tendances, ces textes permettent donc de confirmer – ainsi que le suggérait déjà Nicole Hochner voici quelques années⁷⁷ – qu'à l'époque de la Renaissance, il n'est décidément pas possible de parler de « propagande d'État », puisque le pouvoir n'a pas la mainmise sur ce genre de discours. Ainsi, grâce à ces textes, c'est toute la subtilité de la culture et de la pensée politique des XV^e-XVI^e siècles qui se dévoile devant nous ; foisonnement d'idées, voire d'idéologies, des plus éphémères, il est vrai, soit de véritables idéologies de papier.

75. Ces hommes sont principalement de jeunes licenciés en droit, devenus assistants d'un avocat ou d'un procureur auquel ils espèrent succéder. La Basoche apparaît ainsi comme un regroupement des membres d'un même métier caractérisé par des traditions festives et contestataires (Marie Bouhaïk-Gironès, *Les clercs de la Basoche et le théâtre comique (Paris, 1420-1550)*, Paris, Champion, 2007, p. 67-93).

76. L'un des premiers procès du genre concerne les auteurs d'un recueil de pièces satiriques et de sotties (Paris, BnF, ms. fr. 17527) dont Jacques, clerc de la Basoche, Jehan Serac [Serre] et maître Jehan de L'Espine du Pont-Alais. En 1516, François I^{er} les fait conduire devant lui à Amboise à cause de leurs propos subversifs. Relâchés, ils persévèrent – c'est à ce moment qu'ils écrivent les pièces du ms. fr. 17527, probablement autour de l'année 1520 – et sont finalement condamnés avec leurs imprimeurs en 1523. Ils ne sortiront de prison que le 20 mars 1525 (M. Bouhaïk-Gironès, *Les clercs de la Basoche...*, *op. cit.*, p. 109-110, 178-185 ; Émile Picot, *Recueil général des sotties*, Paris, Droz, 1902-1912, t. 2, p. 299-300).

77. N. Hochner, *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 280.